

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat de Sage-femme *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).

LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juillet pour la formation de sage-femme. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 4 ans (précédée par une année de PACES), l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

25 des 31 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 81%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Les effectifs répondant à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



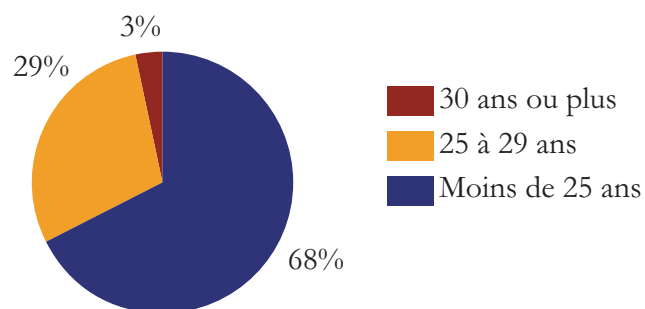
LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Quel est leur sexe ?

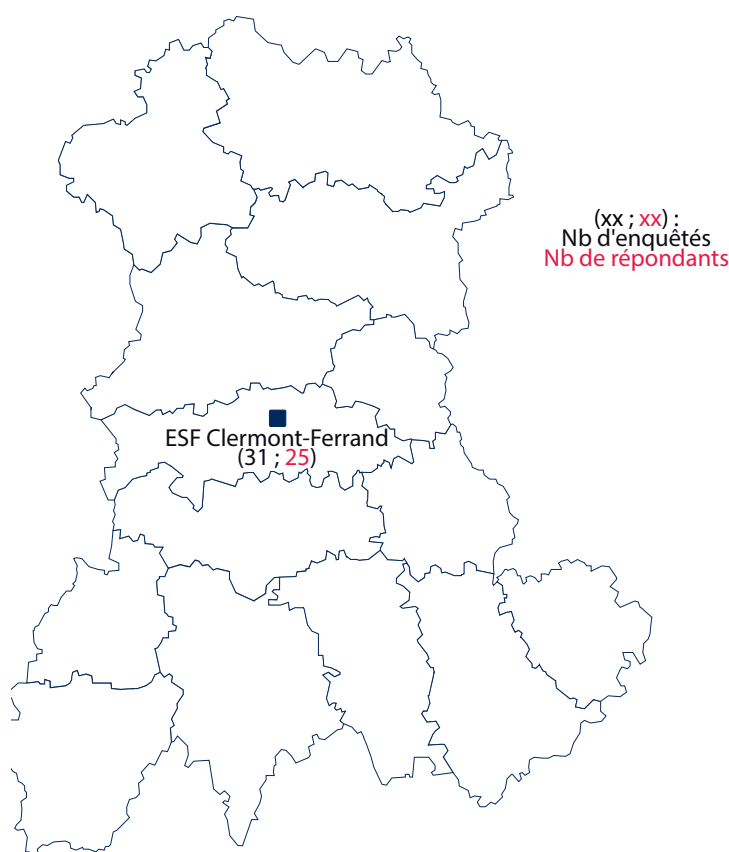


La totalité des diplômées sont des femmes et 68% ont moins de 25 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-elles été formées ?

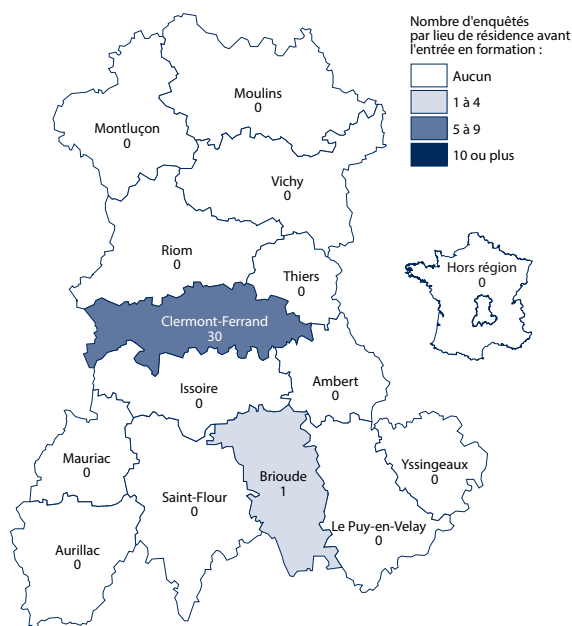


En Auvergne, une seule école (ESF) propose la formation de sage-femme, à Clermont-Ferrand.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 4 ans inférieur.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



97% des diplômées résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation de sage-femme.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

Avant l'entrée en formation de sage-femme, 97% des diplômées étaient élèves ou étudiantes.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

97% des diplômées étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation. Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 97% de Bac S.

Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

A l'entrée en formation, 94% des diplômées avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 2 ans).

Avaient-elles suivi une année de PACES/APEMK avant l'entrée dans la formation ?

97% des diplômées mentionnent le suivi d'une année préparatoire de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé).

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

La totalité des diplômées avaient le statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-elles bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

La totalité des diplômées déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne et toutes percevaient une bourse du Conseil régional.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME
Quelle était leur situation professionnelle ?

97% des diplômées étaient en emploi 12 mois après la formation (30 personnes), soit 3 point de plus que pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

Cette part est, cependant, inférieure de 3 points à celle des diplômés de 2014.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

95% des diplômées exerçaient le métier de sage-femme.

Quel était leur statut professionnel ?

89% des diplômées étaient en CDD *versus* 50% pour l'ensemble des formations sanitaires.

Les 11% restants étaient en emploi stable* (*versus* 48%).

Aucune des diplômées n'occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?

Les sages-femmes se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des sortants de formations sanitaires : 78% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 43%) et 13% d'une durée de 12 mois et plus (contre 9%).

Quel était le temps de travail ?

88% des diplômées exerçaient leur activité à temps plein (équivalent à l'ensemble des formations sanitaires).

Le temps partiel est subi pour les 3 personnes concernées.

Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

87% des diplômées exerçaient leur activité au sein d'un établissement hospitalier (+27 points par rapport aux diplômés de 2014) et les 13% restants, dans un cabinet libéral ou dans un autre établissement.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

87% des diplômées exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 500 salariés ou plus (cf. établissement hospitalier).

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



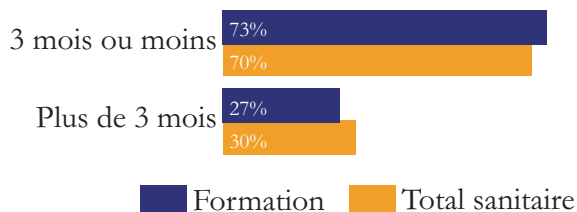
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

72% des diplômées déclaraient gagner de 1 600 à 2 200 euros nets mensuels (contre 36% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sanitaires). A noter que 13% percevaient de 1 000 à 1 600 € et 15% de 2 200 à moins de 2 600 €.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 850 €, supérieur de 16% (+252 €) à celui perçu par l'ensemble des formations sanitaires (1 598 €).

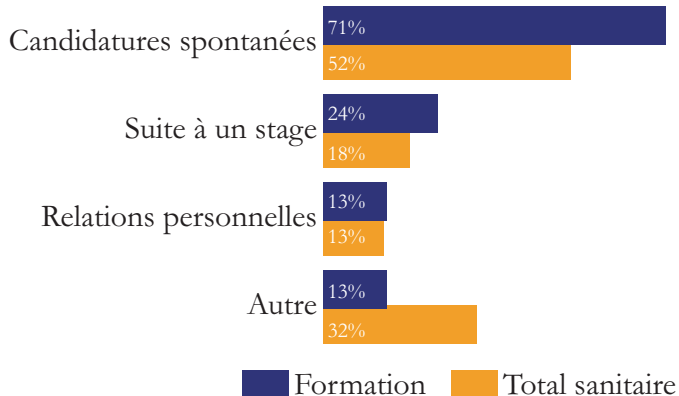
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



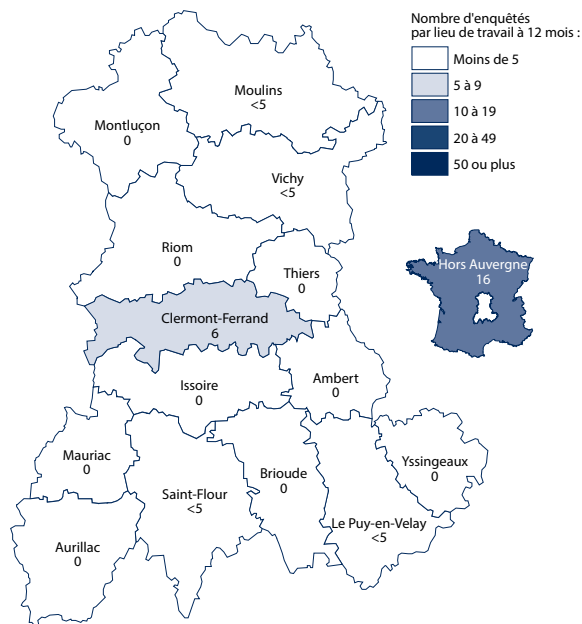
73% des diplômées ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation, part supérieure de 3 points à celle de l'ensemble des formations sanitaires.

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (71% des diplômés contre 52% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (24% *versus* 18%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



43% des diplômées travaillaient en Auvergne, 22% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

En moyenne, 57% des diplômées (16 au total) travaillaient hors Auvergne 12 mois après leur sortie (dont 6 en Rhône-Alpes).

Avaient-elles occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

43% des diplômées (13 personnes), en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 37% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

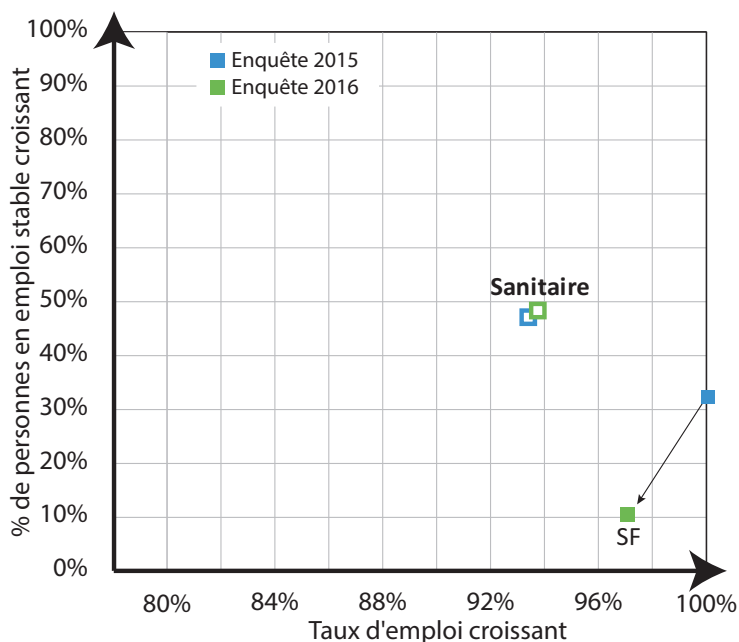
- ✓ pour 44% d'entre elles (6 personnes), identique à celui occupé à 12 mois,
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 89% des cas (contre 78%),
- ✓ exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social pour 89% des diplômées.



SYNTHÈSE

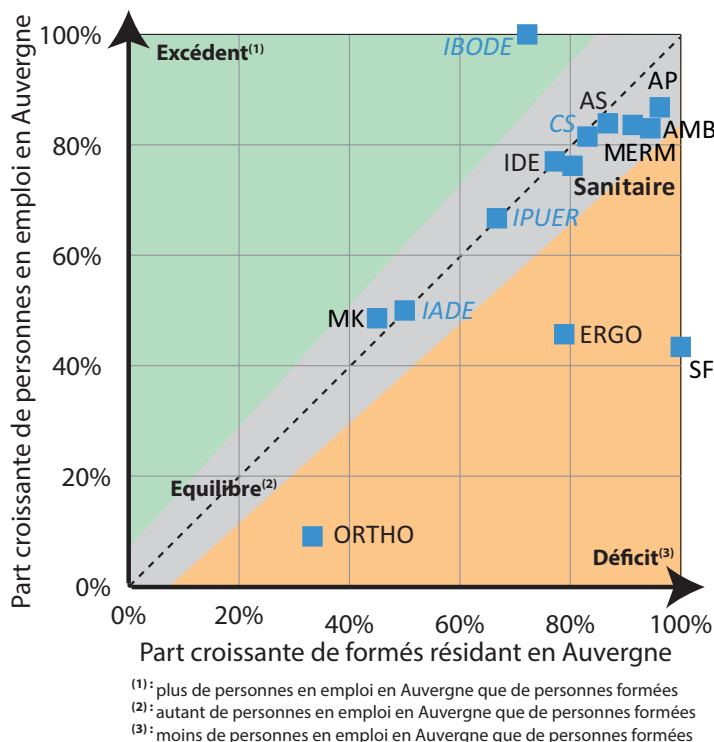
Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les sages-femmes diplômées sont éloignés des indicateurs moyens toutes formations sanitaires confondues : le taux d'emploi est supérieur de 3 points et la part d'emploi stable, inférieure de près de 37 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde de sages-femmes est globalement déficitaire. Ainsi, les formés étaient à 100% des résidents auvergnats et seulement 43% d'entre eux occupent un emploi en Auvergne. La situation est plus défavorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues.

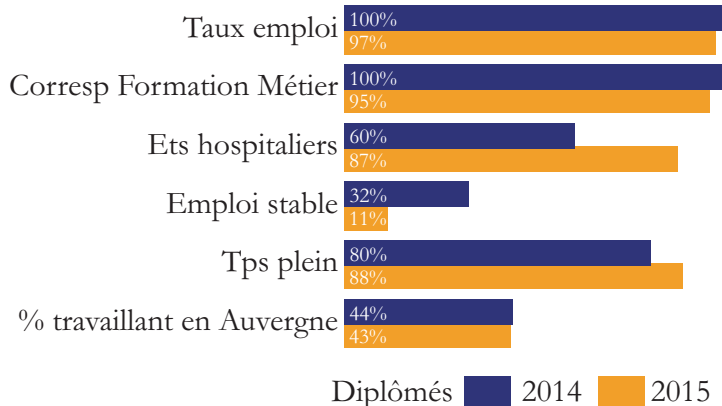


Comparatif de la situation à 12 mois des diplômés de 2014 et 2015

La situation des sages-femmes s'est globalement détériorée sur le marché du travail pour les diplômés de 2015. Ainsi, leur taux d'emploi a reculé de 3 points (de 100% à 97%) et la part de l'emploi stable de 21 points (de 32% à 11%).

Les établissements hospitaliers enregistrent une augmentation de leur poids (de 60% à 87% entre 2015 et 2016). La part du temps plein progresse entre les deux vagues : 80% en 2014 et 88% en 2015.

La part des sages-femmes travaillant en Auvergne reste stable entre les diplômés de 2014 et 2015 (-0,4 point).



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AP : Auxiliaire de Puériculture

AS : Aide-Soignant

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

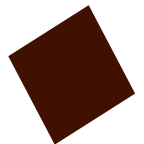
MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

